

Numéro du projet/  
poste de dépenses :  
2020.2076.6-001.00

## TERMES DE REFERENCE (TdR)

# Mission de conception et de développement de modules digitaux d'apprentissage en ligne

### Sommaire

0.	Liste d'abréviations.....	2
1.	Contexte.....	3
2.	Tâches à exécuter par le bureau d'études .....	3
2.1.	Activités à réaliser .....	4
2.2.	Récapitulatif des besoins attendus : .....	5
2.3.	Jalons et livrables .....	5
3.	Concept.....	7
3.1.	Conception technique et méthodologique .....	7
3.2.	Autres exigences spécifiques .....	7
4.	Gestion de projet par le bureau d'études .....	10
5.	Concept de mise en place du personnel .....	11
6.	Exigences en matière d'établissement des coûts .....	13
6.1.	Affectation du personnel .....	13
6.2.	Voyage .....	13
7.	Exigences relatives au format de l'offre .....	14
8.	Présentation du dossier de candidature .....	14
a.	Offre technique.....	14
b.	Cadre estimatif détaillé .....	14
c.	Evaluation des offres .....	15
d.	Modèle de présentation de l'offre financière : .....	15
9.	Respect de l'équité.....	16
10.	Confidentialité .....	17
11.	Exigences en matière de protection des données.....	17
12.	Annexes .....	18
	Annexe 1 : Grille des frais de la GIZ.....	18

## 0. Liste d'abréviations

ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
BMZ	Ministère Fédéral pour la Coopération Économique et le Développement
CPE	Comité Provincial de l'Emploi
DDS	Démarche de Diagnostic Sectoriel
Dispositif	Dispositif de Promotion de l'Emploi des Jeunes en milieu rural
EOP	Espace d'Orientation Professionnelle
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
J/H	Jour/Homme, Jours/Hommes
MIEPEEC	Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences
NMD	Nouveau modèle de développement
PEJ	Promotion de l'Emploi des Jeunes en milieu rural
RH	Ressources Humaines
TdR	Termes de Références

## 1. Contexte

Le Projet « Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Rural » (PEJ), mis en œuvre par la GIZ en partenariat avec le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC) et l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC), vise à stabiliser et à déployer le dispositif intégré de promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural développé sur la période 2015-2020 par la GIZ et ses partenaires institutionnels. Le Dispositif agit à la fois sur l'offre et la demande, ainsi que sur le fonctionnement du marché du travail et ce, conformément aux orientations stratégiques du Plan National de Promotion de l'Emploi (PNPE) 2017-2021 et du Plan de Développement de l'ANAPEC (2016-2020).

Le projet PEJ a développé et a mis en place pendant la première phase (2015-2017) un Dispositif intégré de promotion de l'emploi en faveur des jeunes issus du milieu rural en se basant sur : (1) la réalisation de stratégies locales de promotion de l'emploi élaborées par des acteurs publics, privés et associatifs, constitués en comité provincial, (2) le lancement de formations de courte durée adaptées au besoin local et (3) l'appui à la mise en place des « Espaces d'Orientation Professionnelle (EOP) » afin d'offrir des services d'appui à la recherche d'emploi et d'accompagnement pour l'auto-emploi.

Pour sa seconde phase (2018-2020), le projet a continué d'appuyer la mise en place et le développement du dispositif intégré de promotion de l'emploi pour le milieu rural, en s'orientant vers les principaux axes du projet, à savoir : (a) la diffusion des instruments locaux de promotion de l'emploi, (b) l'institutionnalisation des comités provinciaux de l'emploi et (c) l'appui à la mise en place d'un système multi-acteurs pour l'emploi.

Dans la troisième phase du projet (janvier 2021 à décembre 2024), le projet aura pour mission d'accompagner le Ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC) et l'ANAPEC dans l'extension du dispositif à l'échelle nationale à travers les 4 domaines d'intervention suivants : (1) Perfectionnement des instruments, méthodes et mécanismes du Dispositif ; (2) Alignement organisationnel du MIEPEEC et de l'ANAPEC au Dispositif de promotion d'emploi rural ; (3) Établissement d'un système de développement des compétences et de transfert de bonnes pratiques ; (4) Amélioration des prérequis pour la mise à l'échelle du dispositif à partir du portage des provinces et régions.

Le projet obéit autans aux orientations stratégiques du Nouveau Modèle de Développement et il s'inscrit pleinement dans le cadre du plan d'action du MIEPEEC, cela représente un besoin clair en conseil et en appui technique sur la régionalisation de sa politique de l'emploi.

Le projet a pour objectif d'offrir tout l'appui technique nécessaire au ministère de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC) et l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC) pour qu'ils étendent l'approche de promotion de l'emploi en milieu rural dans le pays.

## 2. Tâches à exécuter par le bureau d'études

**La conception et le développement de modules digitaux d'apprentissage en ligne**, la mission s'inscrit dans le cadre de la capitalisation et le transfert des connaissances vers les partenaires à travers une plateforme digitale d'apprentissage accessible en ligne pour les **partenaires territoriaux et nationaux** donnant accès à des modules en ligne de formation et d'initiation aux différentes thématiques liées au Dispositif de Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Rural en vue de la pérennisation du modèle et son portage par les acteurs locaux.

La mission a pour objectif de **transformer le contenu technique développé dans le cadre du dispositif en parcours de formation pédagogique** et de concevoir les modules de formation digitalisés associés **accessibles en ligne par les partenaires** du projet pour s'initier et se former à certains aspects du dispositif PEJ.

## 2.1. Activités à réaliser

Les experts en Ingénierie pédagogique et en Développement digitale auront pour tâche d'appuyer et d'accompagner l'équipe projet GIZ-PEJ dans **l'élaboration des parcours de formation puis la conception pédagogique et le développement digitale de deux modules** de formation en langue française et la digitalisation de ces modules en faveur des partenaires nationaux et territoriaux sur la base du contenu technique déjà développé et qui sera partagé avec les experts retenus pour la mission. Les modules digitaux se feront suivant le modèle de « **Web based training** » pour permettre aux bénéficiaires un apprentissage individualisé et à distance selon les préférences et la disponibilité de chacun.

Il est attendu du prestataire de développer **deux modules e-learning** avec une interactivité faible à moyenne en mode « rapid design » sur les thématiques suivantes :

### 2.1.1. L'introduction et le « marketage » du dispositif de Promotion de l'Emploi des Jeunes en Milieu Rural qui comprend les sous parties suivantes :

- a. Introduction générale au dispositif PEJ
- b. Présentation du Comité Provincial de l'Emploi (CPE)
- c. Présentation des Espaces d'Orientation Professionnelle (EOP)
- d. Présentation des formations de courte durée
- e. Argumentaire à travers les stipulations des lois organiques et cadrage institutionnel
- f. Eco-système multi-acteurs de collaboration et structure de pilotage
- g. Processus de mise en œuvre du dispositif

### 2.1.2. La démarche de diagnostic sectoriel (dans le cadre de l'analyse du marché de l'emploi local) qui comprend les sous parties suivantes :

- a. Objectifs et contexte
- b. Processus de la démarche de diagnostic sectoriel (DDS)
- c. Les outils de la mise en œuvre
- d. Approche intégrée de la promotion de l'emploi
- e. Identification des acteurs/partenaires clés
- f. Prérequis pour la mise en œuvre de la DDS

Les modules devront intégrer des **activités pédagogiques interactives**, notamment des **voix-off**, des **visuels graphiques** et **vidéos** pour illustrer les idées ainsi qu'une évaluation/quizz pour chaque séquence afin de dynamiser l'apprentissage et captiver l'attention des bénéficiaires.

Une évaluation globale sur la qualité et la pertinence du module devra également être intégrée à la fin de la formation digitale pour permettre à l'équipe projet de collecter les retours et pistes d'amélioration possibles auprès des bénéficiaires. Le formulaire de cette évaluation sur la pertinence et la qualité du module sera fourni par l'équipe projet, l'expert pédagogique pourra éventuellement être sollicité dans sa finalisation en appui.

Il convient de noter que l'équipe projet GIZ-PEJ mettra à la disposition du prestataire des vidéos et photos pertinentes pour les thématiques pour enrichir et faciliter la visualisation des modules.

## 2.2. Récapitulatif des besoins attendus :

- Nombre de modules : 2 modules de formation en ligne en langue française.
- Durée globale des modules : Max 2 heures de formation par module répartie en plusieurs séquence (de 10 à 15min chacune maximum).
- Questions intermédiaires et quizz final : une courte évaluation/test à chaque séquence du module et une évaluation globale au terme du parcours à élaborer par le prestataire.
- Evaluation de la qualité globale : Un questionnaire pour évaluer l'appréciation et la pertinence de la formation (élaboré par l'équipe projet et à intégrer à la fin du module par le prestataire)

Le contenu de chaque module Web based training doit respecter de manière indicative et selon les recommandations des experts (et approximative) la répartition suivante :

- Iconographies, dessins, photos, infographies (visuels partagés par l'équipe projet et celui développé par le prestataire) : quantité attendue : 15%
- Vidéos (partagées par l'équipe projet) : quantité attendue : 20%
- Exercices et évaluations (Qcm - Quizz - Jeux interactif ...) : quantité attendue : 10%
- Contenu technique à lire par l'apprenant pendant le déroulement du module (à produire et/ou adapter par le prestataire, paragraphe implémenter dans le module) : quantité attendue : 50%
- Autres éléments pour enrichir le parcours de l'apprenant (quand applicable) : quantité attendue : 5%

## 2.3. Jalons et livrables

Les consultants auront une charge de 46 jours/homme de travail et devront livrer les différents livrables et documents au plus tard le 01 février 2022. Ils coordonneront leurs activités avec l'équipe du projet suivant le calendrier ci-dessous et partageront l'avancement du travail réalisé avec l'équipe.

### 2.3.1. Jalons :

Certains jalons, tels qu'ils sont présentés dans le tableau ci-dessous, doivent être atteints à certaines dates pendant la durée du contrat et à certains endroits :

Jalons	Date limite	Lieu	J/H (jusqu'à)	Personne responsable
Echange avec l'équipe projet, lancement de la mission et finalisation du chronogramme	5 octobre	-	1	Expert ingénierie pédagogique (team leader)
Proposition des parcours pédagogiques	15 octobre	-	3	Expert ingénierie pédagogique

Développement du contenu pédagogique des 2 modules	15 novembre	-	18	Expert ingénierie pédagogique
Développement des fiches de présentation de chaque module	15 décembre	-	1	Expert ingénierie pédagogique
Proposition des design graphiques pour les modules digitaux	30 décembre	-	6	Expert en développement digital
Digitalisation des modules	1 février	-	17	Expert en développement digital
<b>Total des J/H</b>			<b>46 J/H</b>	

### 2.3.2. Liste des livrables

Dans le cadre de la présente mission, les livrables à soumettre par le prestataire retenu sont les suivants (T0 = date de la signature du contrat et/ou de la réunion de cadrage) :

Livrables	Activités/sous-activités	Date
<p><b><u>Livrable 1 :</u></b> Un programme détaillé sur le déroulement de la mission sur toute sa durée</p>	Réunion de lancement de la mission	Le 05.10.2022
<p><b><u>Livrable 2 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les concepts de parcours pédagogiques pour chaque module.</li> <li>- Les fiches de présentation/cadrage de chaque module.</li> <li>- Le contenu de formation élaboré sur la base du contenu technique développé par le projet.</li> <li>- Les versions pdf, word ou ppt des fiches et du contenu de formation avant sa digitalisation.</li> <li>- Les concepts de design graphique pour le développement des modules digitaux.</li> <li>- Le canevas du design graphique final et toutes ses variantes pour son utilisation pour de futurs modules.</li> <li>- Les droits de modification et d'usage des templates fournis.</li> <li>- Fichiers sources ou lien d'accès au template dans le cas d'utilisation d'une solution Cloud.</li> <li>- Une version préliminaire du déroulé de la formation digitale à tester et visualiser avant sa finalisation.</li> </ul>	Réalisation de la mission	Le 15.01.2023
<p><b><u>Livrable 3 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modules de formation finalisés sous le format à charger sur LMS (exemple SCORM) et les versions modifiables des contenus de ces modules.</li> <li>- Les guides d'utilisation, d'implémentation et de déploiement des modules sur LMS.</li> <li>- Les livrables devront obéir à la charte graphique du projet et être structuré selon les critères demandés par l'équipe GIZ-PEJ.</li> <li>- Les droits d'image (en cas d'utilisation de médias autres que ceux fournis par le projet).</li> <li>- Les documents devront être développés et rédigés en français.</li> <li>- Les documents devront offrir une information claire et synthétique</li> </ul>	Elaboration des livrables finaux	Le 01.02.2023

Période de la mission : **Du 01/10/2022 au 01/02/2023.**

### **3. Concept**

Le prestataire devra veiller à la mise en œuvre dans les délais et la qualité requises, gérer les ressources affectées à la mission et les risques inhérents à la mise en œuvre et de maintenir une communication efficace avec les mandataires et les parties prenantes concernés afin d'assurer l'atteindre des résultats attendus de la prestation.

#### **3.1. Conception technique et méthodologique**

**Stratégie (point 1.1 du schéma d'évaluation) :** La stratégie est l'élément clé de la conception technique et méthodologique. Le soumissionnaire doit interpréter les objectifs dont la réalisation lui incombe et analyser sa mission de manière critique (point 1.1.1 du schéma d'évaluation). Il doit ensuite exposer et justifier la stratégie qu'il entend appliquer pour réaliser les jalons, objectifs et résultats dont la responsabilité lui incombe (cf. chapitre 2) par le biais des lots de travaux décrits au chapitre 2 (point 1.1.2 du schéma d'évaluation).

**Coopération (point 1.2 du schéma d'évaluation) :** Le soumissionnaire doit présenter les acteurs importants pour la prestation objet de l'appel d'offres (partenaires et autres) et décrire leurs interactions (point 1.2.1 du schéma d'évaluation). Il doit élaborer un concept visant le développement et la mise en œuvre de la coopération avec ces acteurs (point 1.2.2 du schéma d'évaluation). Il y a lieu à cet égard de tenir compte des coopérations engagées par le projet déjà citées au chapitre 1.

**Structure de pilotage (point 1.3 du schéma d'évaluation) :** Le soumissionnaire doit présenter et expliquer l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour piloter les mesures avec les partenaires importants lors de l'exécution de la prestation objet de l'appel d'offres (point 1.3.1 du schéma d'évaluation).

Le soumissionnaire contribue activement au suivi axé sur les résultats de l'action. Il doit décrire la manière dont il suit les résultats dans son domaine d'action (chapitre 2), manière qui doit satisfaire aux exigences et prescriptions de la GIZ, et les difficultés qu'il devra surmonter dans ce contexte (point 1.3.2 du schéma d'évaluation).

**Processus (point 1.4 du schéma d'évaluation) :** Le soumissionnaire doit, en se basant le cas échéant sur des documents de projet déjà existants (cf. Annexes), décrire les processus à l'œuvre dans le secteur et qui sont importants pour la prestation objet de l'appel d'offres (point 1.4.1 du schéma d'évaluation). Pour cela, il lui faut analyser de manière critique la contribution de la prestation objet de l'appel d'offres aux processus à l'œuvre dans le secteur et identifier les angles d'approche particulièrement prometteurs en termes d'effets de levier (point 1.4.2 du schéma d'évaluation).

#### **Apprentissage et innovation (point 1.5 du schéma d'évaluation) :**

Le soumissionnaire doit décrire sa contribution à la gestion de la base de données du projet PEJ (point 1.5.1 du schéma d'évaluation). Ce faisant, il doit prendre en compte les tâches suivantes :

- Elaboration d'une base de données des éléments de communications nouveaux et existants pour le projet PEJ

- Le bureau d'études fournit un appui et conseille en matière de communication, relation publique

Par ailleurs, le soumissionnaire doit présenter et expliquer les mesures proposées pour encourager la mise à l'échelle horizontale ou verticale (point 1.5.2 du schéma d'évaluation).

**Systeme de gestion de projet du bureau d'études (point 1.6 du schéma d'évaluation) :**

Dans son offre, le soumissionnaire doit présenter l'approche et la démarche qu'il entend adopter pour la coordination de ses activités avec le projet (point 1.6.1 du schéma d'évaluation).

Le soumissionnaire doit présenter son plan d'opération (point 1.6.2 du schéma d'évaluation), et illustrer les durées d'intervention et décrire notamment les étapes de travail nécessaires, intégrer les jalons prévus au chapitre 2 (Chronogramme et jalons prévisionnels de la mission, ci-haut).

Le soumissionnaire doit également présenter son concept de backstopping (point 1.6.3 du schéma d'évaluation), incluant les CV des consultants techniques et administratifs

### **3.2. Autres exigences spécifiques**

Les partenaires bénéficiaires de ces modules de formations sont des acteurs institutionnels en activité, au niveau central et/ou territorial, qui ont entre autres responsabilités d'assurer la mise en œuvre du dispositif dans les territoires, la coordination et le suivi des activités du dispositif et qui ont un besoin en renforcement de capacités pour la réussite du portage du projet. Ces acteurs sont des personnes ressources identifiées par les partenaires institutionnels, selon des rôles et des responsabilités, issus du secteur public, privé et associatif et jouant un rôle clé dans le dialogue multi-acteurs établi dans le cadre du projet.

Compte tenu de la cible de ces formations, la qualité du contenu technique et de la conception pédagogique est essentielle. La durée des modules de formations doit également prendre en considération les contraintes professionnelles et la disponibilité de temps pour la formation des bénéficiaires. La formation doit donc offrir la possibilité d'être finalisée en plusieurs fois. La durée totale de chaque module ne doit pas excéder 2h00 (et pourra même être en delà de çà), segmentée en plusieurs chapitres/parties sanctionnés par un test de connaissance à chaque séquence. Les bénéficiaires doivent avoir la possibilité de reprendre leur apprentissage là où ils l'ont interrompu précédemment.

Il convient de noter que les bénéficiaires des formations sont équipés en matériels informatiques et ont un accès globalement stable à une connexion haut-débit (mais conditionnée par la localisation géographique), ils sont familiarisés avec les plateformes de collaboration en ligne (MS-Teams, Zoom, Whiteboard, etc...) mais ont des aptitudes informatiques hétérogènes. Aussi, il est important de développer des modules simples d'utilisation, avec des consignes bien claires et détaillées et en respectant un format ergonomique pour que la navigation et la participation à distance reste accessibles à tous.

Les modules digitaux seront hébergés dans un premier temps sur une plateforme Atingi, un LMS en ligne de la GIZ (basé sur Moodle) ou sur une plateforme partenaire (à définir) et devront donc respecter les exigences techniques attendues pour ce type de plateforme, notamment SCORM.



Il pourra être demandé aux consultants d'intégrer les bénéficiaires finaux (à savoir les partenaires institutionnels et acteurs territoriaux) dans la conception et le test des modules digitaux afin de s'assurer de la bonne adéquation des modules développés aux attentes et besoins des partenaires, aussi bien en termes de contenu pédagogique que de conceptualisation digitale du module.

Pour la bonne réussite de cette mission, les experts auront les tâches suivantes :

3.2.1. Durant la phase de préparation :

- Echanger avec l'équipe projet sur les besoins et les attentes spécifiques de la mission ;
- S'informer sur le dispositif et ses différentes activités afin de comprendre sa portée globale ;
- Etablir un calendrier avec l'aide de l'équipe projet dans les délais impartis.

3.2.2. Durant la phase de production :

- Concevoir et proposer le ou les parcours pédagogiques de formation et les modules associés.
- Proposer des solutions innovantes pour la conception pédagogique et technique des modules digitaux et leur déroulé (en intégrant textes, visuels, vidéos, quizz, etc...). A noter que les vidéos et visuels seront fournis par l'équipe projet et ne nécessitent pas de développement additionnel.
- Finaliser la conception pédagogique des modules sur la base des remarques et propositions de l'équipe projet GIZ-PEJ.
- Veiller à ce que le niveau de langage soit adéquat et que le style d'apprentissage se fasse de façon andragogique (utilisation des méthodes d'apprentissage pour adultes).
- Développer des fiches de cadrage d'information et d'introduction à la formation en ligne (Objectif, durée total, prérequis nécessaire, outils utilisés, etc...).
- Concevoir des propositions de design des modules digitaux (au moins 2) et intégrer les modifications proposées/demandées par l'équipe projet.
- Développer et mettre à la disposition de l'équipe projet le modèle de design graphique finalisé pour les modules digitaux (en vue de l'harmonisation des styles en cas de développement de nouveau module futur) avec toutes les variantes nécessaires.
- Proposer un concept pilote pour présenter et visualiser les rendus finaux
- Proposer des voix-off (en cas de besoin) pour l'enregistrement des séquences nécessitant un orateur. Le prestataire prendra en charge à ses frais l'enregistrement et la contractualisation des voix-off.
- Développer les questions pour les quizz de chaque module de formation pour évaluer l'apprentissage tout au long du parcours.
- Faire les pré-tests nécessaires.
- Développer et finaliser les modules de formation en version digitale conformément au contenu pédagogique élaboré et autres outils d'apprentissages choisis (vidéos, PPT, Quizz, visuels animés, ...).

S'agissant des contenus vidéos, l'équipe projet dispose d'un certain nombre d'éléments, il ne sera pas demandé au prestataire d'en développer d'autres. Toutefois, il devra veiller à ce qu'il y ait une utilisation équilibrée des outils didactiques pour l'apprentissage en intégrant pour

chaque module au moins 2 vidéos (représentant entre 15 et 20% du module total), des voix-off et des visuels (disponibles en grande partie) pour faciliter l'apprentissage.

#### 4. Gestion de projet par le bureau d'études

Le soumissionnaire est tenu d'expliquer sa stratégie de coordination avec le projet GIZ.

- Le bureau d'études est responsable de la sélection, de la préparation, de la formation et de la supervision des experts (internationaux et nationaux à court et long terme) chargés d'effectuer les tâches de conseil.
- Le bureau d'études met à disposition du matériel et des fournitures (consommables) et assume les coûts d'exploitation et d'administration connexes.
- Le bureau d'études gère les coûts et les dépenses, les processus comptables et la facturation conformément aux exigences de GIZ

Le bureau d'études fait régulièrement rapport à GIZ conformément à l'AVB de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH de 2018.

Nonobstant les dispositions de la GIZ AVB, le bureau d'études contribue à la rédaction des rapports destinés au commettant de la GIZ au lieu de soumettre ses propres rapports.

Outre les rapports exigés par GIZ conformément à AVB, le bureau d'études présente les rapports suivants :

- Rapport de démarrage
- Contributions aux rapports au commettant de GIZ
- Rapport trimestriels ou semestriels succincts sur l'état d'avancement du projet (5-7 pages)

Le soumissionnaire est tenu d'établir **un plan du personnel de la mission** avec notes explicatives énumérant tous les experts proposés dans l'offre ; ce plan comprend des informations sur les dates d'affectation (durée et jours experts) et l'emplacement des différents membres de l'équipe, ainsi que la répartition des étapes de travail conformément au calendrier prévu à cet effet.

Le soumissionnaire est tenu de décrire son concept de backstopping. Les services suivants font partie de l'ensemble de services de backstopping standard qui (tout comme les frais de personnel auxiliaires) doivent être pris en compte dans les grilles des honoraires du personnel mentionné dans l'offre, conformément au point 5.4 du AVB :

- Contrôle de la prestation des services
- Gestion des adaptations aux conditions qui changent
- Assurer la circulation de l'information entre GIZ et le personnel de terrain
- Responsabilité du bureau d'études à l'égard du personnel affecté
- Pilotage technique et conceptuel des prestations de consultance axé sur le processus.
- Assurer la clôture administrative du projet
- Assurer le respect des exigences en matière de rapports
- Accompagner l'équipe sur place par des spécialistes au siège de l'entreprise
- Partager les leçons apprises par le bureau d'études et exploiter la valeur des leçons apprises sur le terrain.

## 5. Concept de mise en place du personnel

Le soumissionnaire est tenu de fournir du personnel apte à pourvoir les postes décrits sur la base de son CV (voir chapitre 7), de la gamme des tâches concernées et des qualifications requises.

Les qualifications spécifiées ci-dessous représentent les exigences pour atteindre le nombre maximum de points.

### Consultant 1 : Expert en ingénierie pédagogique (Team Leader)

#### Tâches du Team Leader de l'équipe :

- Assumer la responsabilité globale pour les offres de conseil du bureau d'études (qualité et délais)
- Coordonner et assurer la communication avec GIZ, les partenaires et les autres personnes impliquées dans le projet
- Assurer la gestion du personnel, en particulier l'identification des besoins de missions à court terme dans les limites du budget disponible, ainsi que la planification et le pilotage des missions et le soutien aux experts locaux et internationaux à court terme
- Reporting régulier dans le respect des délais
- Echange avec l'équipe projet, lancement de la mission et finalisation du chronogramme
- Proposition des parcours pédagogiques
- Développement du contenu pédagogique des 2 modules
- Développement des fiches de présentation de chaque module

#### Qualifications du team leader :

- Education/formation (point 2.1.1 du schéma d'évaluation) :
  - Diplôme universitaire (diplôme d'études supérieures / master) en ingénierie de la formation, ingénierie pédagogique, économie, communication, ou management
  - Formation des adultes, didactiques, conception des formations et/ou développement organisationnel
- Langue(s) (point 2.1.2 du schéma d'évaluation) : Bonne maîtrise professionnelle de la langue française
- Expérience professionnelle générale (point 2.1.3 du schéma d'évaluation) : Au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la formation, le conseil/coaching et la gestion de projet
  
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.1.4 du schéma d'évaluation) :
  - Une expérience avérée dans le développement de contenu e-learning avec différents niveaux d'interactivité et différents authoring tools
  - Des expériences réussies dans la mise en place d'outils de formation et d'animation de formations en ligne sont demandées.

- Une expérience solide dans le domaine du renforcement de capacités (formation, animation et coaching) y compris la conception d'outils didactiques et de modules de formation.
- Expérience de la coopération au développement (CD) (point 2.1.7 du schéma d'évaluation) : Une collaboration antérieure avec les institutions marocaines et/ou internationales

## **Consultant 2 : Expert en développement digital**

### Tâches de l'expert 2

- Proposition des design graphiques pour les modules digitaux
- Digitalisation des modules

### Qualifications de l'expert 2

- Education/formation (point 2.2.1 du schéma d'évaluation) : Titulaire d'un diplôme supérieur en science de l'ingénieur, informatique, développement Web, digital learning, conception graphique ou autre domaine pertinent.
- Langue(s) (point 2.2.2 du schéma d'évaluation): La maîtrise de la langue française est exigée
- Expérience professionnelle générale (point 2.2.3 du schéma d'évaluation) : Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans la production de contenu digital learning.
- Expérience professionnelle spécifique (point 2.2.4 du schéma d'évaluation) :
  - Des expériences professionnelles et des compétences en design graphique et web design.
  - Des expériences réussies dans la digitalisation des contenus de formation aux meilleurs standards et respectant les normes d'intégration aux plateformes digitales de formation en ligne et de développement de modules digitaux de formations.
- Expérience de la coopération au développement (CD) (point 2.2.7 du schéma d'évaluation) : Une collaboration antérieure avec les institutions marocaines et/ou internationales (et surtout les coopérations de développement) est souhaitée.

### Compétences générales (soft skills) des membres de l'équipe :

En plus de leurs qualifications spécialisées, les membres de l'équipe doivent posséder les qualifications suivantes :

- Capacité à travailler en équipe
- Sens de l'initiative
- Capacité de communication
- Compétences socioculturelles
- Efficacité d'action, avec une orientation vers les partenaires et les clients
- Esprit interdisciplinaire

Le soumissionnaire doit présenter de manière chacune des qualifications possédées par chaque experte en mission de courte durée qu'il propose.

## 6. Exigences en matière d'établissement des coûts

### 6.1. Affectation du personnel

Expert en ingénierie pédagogique (Team Leader) : Affectation sur site pour 23 jours d'experts

Expert en développement digital : Affectation dans le pays de mission pour 23 jours d'experts

### 6.2. Voyage

Le soumissionnaire est tenu de calculer les frais de voyage des experts désignés et des experts qu'il a proposés sur la base des lieux d'exécution prévus au chapitre 2 et d'énumérer les dépenses séparément par indemnité journalière, frais de logement, frais de vol et autres frais de voyage.

- Le lieu de la réalisation de la mission sera à **Rabat** (adresses à confirmer avec le projet) à raison de **10 déplacements MAXIMUM**

- Selon l'évolution de la situation de la pandémie Covid 19, des déplacements sont prévus pour des réunions avec l'équipe du projet. Ces derniers sont pris en charge par la GIZ. Les frais de déplacement sont remboursés seulement si les locaux du prestataire se trouve à plus de 40 km du lieu de la réunion avec l'équipe PEJ.

Le prestataire est invité à calculer le prix de son offre sur la base des exigences de ce présent document. Au niveau du contrat, le prestataire n'est pas obligé de consommer complètement les JH/voyages/budget/ateliers.

- Le prestataire peut calculer un budget selon la grille tarifaire en vigueur pour 10 voyages maximum :

Catégories	Estimation maximale
Per diem 117	0
Per diem 234	10
Per diem 351	0
Nuitées	5
Transport avec véhicule personnel	2500 km
Transport en avion	0

**NB 1 :** En raison des restrictions potentielles de voyage et de rassemblement, il pourra être étudié quelles activités prévues pourront être conduites à distance. L'accord du chef de projet par e-mail sera nécessaire pour une telle adaptation.

**NB 2 :** En fonction de l'évolution du projet et de ses besoins, le nombre d'jour/homme entre les différentes activités pourra être adapté et équilibré, en cas de besoin et après validation par le Conseiller Technique Principal du projet par e-mail.

Le prestataire doit se procurer et présenter au projet PEJ, les justificatifs nécessaires justifiant les frais de voyages dépensés.

## **7. Exigences relatives au format de l'offre**

La structure de l'offre doit correspondre à la structure des termes de référence. En particulier, la structure détaillée du concept (chapitre 3) doit être organisée selon les critères pondérés positivement dans la grille d'évaluation (et non avec zéro). Il doit être lisible (taille de police de 11 ou plus) et clairement formulé. L'offre est rédigée en français.

L'offre complète ne doit pas dépasser 10 pages (CV non compris).

Les CV du personnel proposé conformément au chapitre 4 des TdRs doivent être soumis selon le format spécifié dans les conditions générales de dépôt. Les CV ne doivent pas dépasser 4 pages. Les CV doivent indiquer clairement le poste et l'emploi que la personne proposée a occupés dans le projet de référence et pour combien de temps. Les CV peuvent également être soumis en français

Si l'une des longueurs maximales de page est dépassée, le contenu apparaissant après le point de démarcation ne sera pas pris en compte dans l'évaluation.

Veillez calculer votre offre financière (de prix) en vous basant exactement sur les exigences d'établissement des coûts susmentionnées. Dans le contrat, le bureau d'études n'a pas la prétention d'épuiser complètement les jours/voyages/ateliers/budgets. Le nombre de jours/voyages/ateliers et le montant du budget doivent être convenus dans le contrat comme étant des montants "jusqu'à concurrence de". Les spécifications pour la fixation du prix sont définies dans la grille de prix.

Comme le contrat à conclure est un contrat de travaux, veuillez proposer un prix forfaitaire fixe qui couvre tous les frais applicables (honoraires, frais de déplacement, etc.). L'offre de prix sera évaluée en fonction du prix forfaitaire spécifié. Pour le calcul de nos coûts internes et pour toute autre commission, veuillez également indiquer le tarif journalier sur lequel les prix sont basés. Il n'est pas nécessaire de ventiler les jours.

## **8. Présentation du dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre (1) une offre technique ainsi que (2) une offre financière. L'offre technique ne peut contenir aucune information de prix.

### **a. Offre technique**

- Curriculum Vitae actualisés ;
- Une note méthodologique détaillant la compréhension de la mission ;
- Un chronogramme pour l'exécution de la mission ;

### **b. Cadre estimatif détaillé**

- Calculer l'offre de prix en vous basant exactement sur les exigences d'établissement des coûts susmentionnées (nombre de J/H) ;

- Pour les déplacements en dehors de son lieu de résidence principale, les frais de mission (transport, per-diems et hébergement si nécessaire) devront impérativement être inclus dans l'offre du prestataire et dans le contrat pour règlement. Ils seront remboursés par la GIZ selon le barème en vigueur.
- Les représentants de la GIZ s'engagent à :
  - Mettre à la disposition des expert(e)s toute l'information et la documentation nécessaire relative aux différentes étapes de la mission ;
  - Consacrer le temps nécessaire aux expert(e)s afin d'assurer le bon déroulement de la mission ;
  - Mobiliser tout le personnel concerné par la mission ;
  - Faciliter, autant que possible, la mise en relation avec les acteurs pertinents pour la prestation.

La mission ne prévoit pas d'ateliers ni de formations spécifiques. Néanmoins, les consultants devront assurer des ateliers à distance de déploiement et de test des modules avec l'équipe projet et les partenaires.

### c. Evaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite selon la pondération suivante : 70% pour l'offre technique et 30% pour l'offre financière.

### d. Modèle de présentation de l'offre financière :

Le prestataire devra présenter son offre financière sous forme d'un devis portant l'entête, le pied de page indiquant les références légales en vigueur, signé, daté et cacheté. Le tableau ci-après sert d'exemple.

Désignations	Coût Unitaire (1)	Nombre de jour (2)	Total HT (1)x (2)
<b>Honoraires journaliers</b>			
Expert 1	Montant en HT		
Expert 2			
Expert n			
Sous-total (1) HT			
TVA EN %			
Sous-total (1) TTC			
<b>Frais de déplacements</b>			
Perdiem Repas 1	351,00 DH		
Perdiem Repas 2 (Jour de l'aller & jour du retour)	234,00 DH		
Perdiem Repas 3 (Aller – retour le même jour)	117,00 DH		
Indemnité kilométrique de transport / km parcouru	2,00 DH/km parcouru le cas où il y'a utilisation de véhicule personnel avec obligation de présentation de feuille de route ou carnet de bord		

Hébergement soit choisir le forfait par nuitée sans présentation de facture	400,00 DH / nuitée		
Ou choisir un remboursement maximum contre présentation de facture	Jusqu'à 1200,00 DH / nuitée contre facture d'hôtel maximum 4 étoiles		
<b>Sous-total TTC (2)</b>			
<b>Autres frais</b>			
Publications sur les réseaux sociaux			
Supports de présentation			
Autres (à spécifier)			
<b>Sous-total HT (3)</b>			
<b>TVA EN %</b>			
<b>Sous-total (3) TTC</b>			
<b>Montant total TTC (1+2+3)</b>			
<b>Montant en toutes lettres :</b>			

## 9. Respect de l'équité

Conformément à la politique du « *leave no one behind* » des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 des Nations Unies pour la réduction des inégalités et au Nouveau Modèle de Développement<sup>1</sup> élaboré par la Commission Spéciale sur le Modèle de Développement, la GIZ place l'égalité des sexes au cœur de ses missions. Dans ce sens le projet PEJ encourage ses prestataires à suivre les règles d'équité et de non-discrimination envers les groupes vulnérables dans son travail et ses procédures, avec une attention particulière envers les groupes vulnérables et les femmes.

La spécificité du milieu rural nécessite des efforts supplémentaires pour mobiliser et inclure les jeunes femmes, il est donc recommandé aux prestataires d'intégrer dans leurs offres techniques, quand cela est applicable, des propositions concrètes sensibles au genre et inclusives. Pour favoriser l'inclusion féminine et de tous les groupes vulnérables, le prestataire est invité, par exemple, à tenir compte de ces facteurs dans le cadre de la collecte des données, de la constitution des focus groupes, de la représentation des partenaires et de la société civile dans les ateliers de travail mixtes, etc....

<sup>1</sup> Selon le NMD, les choix stratégiques et les paris d'avenir pour un Maroc inclusif requiert d'accroître de manière volontariste et délibérée l'autonomisation et la participation des femmes.



La GIZ considère lors de l'évaluation des offres techniques tous les éléments qui respectent les règles d'équité et de promotion de l'égalité des genres, notamment la participation économique des femmes et leur insertion professionnelle et particulièrement dans le milieu rural.

#### **10. Confidentialité**

Les consultants sont tenus de respecter la stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toutes informations relatives à la mission ou collectées à son occasion (aucune reproduction/diffusion de tous ou parties des rapports de mission n'est admise sans autorisation écrite préalable de la GIZ). Tout manquement au respect de cette clause entraînera une interruption immédiate de la mission. Cette stricte confidentialité reste de règle, sans limitation, après la fin de mission.

#### **11. Exigences en matière de protection des données**

Au cas où le prestataire recevrait des données personnelles dans le cadre de la mission, il devra respecter les règlements de protection des données personnelles en vigueur et agira selon les préconditions y afférentes.

## 12. Annexes

### Annexe 1 : Grille des frais de la GIZ

Les taux de perdiem acceptables par la GIZ lors des déplacements dans le cadre de mission GIZ et qu'il faut inclure dans l'offre financière sont comme suit :

- 117,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour le jour de mission avec un aller-retour le même jour qui nécessite un déplacement au-delà du périmètre de 80 km du lieu de résidence.
- 234,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de voyage (234,00 dh pour le jour de l'aller & 234,00 dh pour le jour du retour).
- 351,00 dh perdiem journalier de frais de repas pour les jours de mission avec deux nuitées d'hébergements, (une nuitée la veille et une nuitée le jour même).
- Pour les nuitées il faut choisir soit le forfait d'hébergement de 400,00 dh sans présentation de justificatif, soit choisir le taux de 1200,00 dh max avec présentation de la facture d'hôtel.
- Pour les frais de transport, c'est 2 dh / km parcouru sur présentation de feuille de route (carnet de bord + tickets d'autoroute) ou remboursement contre présentation de justificatif (ticket de train, Autocar, Tram & bon de Taxi avec cachet).

Pour la taxe sur la valeur ajoutée TVA, merci de noter que :

- L'ensemble de nos paiements se font sur la base du montant HT, sachant que le Bureau de la GIZ dispose d'un délai de 4 semaines à partir de la date de dépôt du dossier de facturation complet pour lancer le traitement du paiement.
- Concernant le remboursement du montant de la TVA de la facture, merci de préparer votre facture pro-forma en trois exemplaires avec les lignes explicites des montants Total HT + montant et taux de la TVA + montant Total TTC.
- Ayant la facture pro-forma, nous procédons à la demande d'exonération de la TVA auprès de notre partenaire, traitement qui nécessite en minimum un délai de 30 jours à partir de la date de dépôt de la demande d'exonération.
- Dès réception de l'attestation d'exonération de la TVA de la Direction des Impôts, la GIZ s'engage à remettre cette dernière au prestataire dans les plus brefs délais.